

*Questions orales*

**M. Stevens:** Et l'Alberta?

**M. Trudeau:** Il réduit l'impôt sur le revenu des particuliers de \$100. Il ne donne rien de plus aux Québécois qu'aux Ontariens ou aux citoyens de la Nouvelle-Écosse. Quand les Canadiens rempliront leurs déclaration d'impôt sur le revenu, ils constateront qu'ils paient \$100 de moins au gouvernement fédéral et que leur gouvernement provincial reçoit ce montant de \$100. Nous donnons en ce sens des fonds aux citoyens pour que leur gouvernement provincial puisse utiliser cette somme au lieu d'imposer des taxes indirectes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** La Chambre peut ne pas être d'accord avec la méthode utilisée. C'est le sujet du débat d'aujourd'hui. Le ministre des Finances fera un discours de deuxième lecture. Cependant, il est absolument essentiel que les députés comprennent cela, ce qui ne semble pas être le cas présentement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** J'ai le temps, monsieur l'Orateur, vous aussi j'espère. J'espère que vous ne déduirez pas de mon temps...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Deux difficultés se présentent sur le plan de la procédure. Nous anticipons sur l'ordre du jour et le débat qui doit avoir lieu sur cette mesure et en fait, nous nous lançons dans une discussion sur les mérites du bill qui fera l'objet du débat. D'autre part, nous nous aventurons dans des domaines de discussion au lieu de nous limiter à des questions d'information. Je demanderais au député d'Oshawa-Whitby d'en tenir compte pour poser sa troisième question supplémentaire.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, après cette réponse je comprends pourquoi Richard Nixon est un bon ami du premier ministre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** La réduction fiscale dont parle le premier ministre a été accordée l'automne dernier par le ministre des Finances, elle s'élevait à \$100 et devait entrer en vigueur au cours des deux premiers mois de cette année. Cela n'a absolument rien à voir avec le budget que le ministre a présenté il y a un mois et qui concernait avant tout la taxe de vente.

Je demande au premier ministre d'en profiter pour dire la vérité à la Chambre des communes à ce sujet et nous dire s'il est d'accord avec le chef du parti libéral du Québec qui a déclaré à l'égard de la proposition dont il est actuellement question, et non pas celle que le ministre des Finances a faite l'automne dernier, «autrement dit, chaque fois que le gouvernement fédéral fait une offre à une province et que cette dernière la refuse pour des raisons qui la regardent, le gouvernement fédéral riposte en distribuant l'argent à la population.» Selon M. Ryan, c'est une sorte de chantage. Et tous les députés, autant que les Canadiens sont bien d'accord avec lui.

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, lorsque le chef du Nouveau parti démocratique dit que nous donnons de l'argent aux Québécois, il montre encore une fois qu'il n'a pas compris cette mesure. Il parle de la réduction de \$100 accordée dans le cadre du budget de l'automne dernier. Ce n'est pas ce dont je parle, monsieur l'Orateur. Ce que je dis c'est que dans le cadre de cette mesure budgétaire nous réduisons l'impôt fédéral de \$100 pour permettre aux provinces de prélever elles-mêmes cet impôt et de faire rentrer cet argent dans leurs coffres. C'est ce

qui se produit en Ontario, et c'est ce que nous proposons pour la province du Québec. C'est exactement la même chose.

● (1432)

Si la Chambre ne comprend pas cela, je suis prêt à répondre aux questions sans arrêt. Il faut toutefois que les députés comprennent. Je me rends compte que c'est un peu compliqué et je dois réclamer l'attention des députés. Les provinces nous ont supplié de leur donner une certaine latitude sur le plan fiscal, et c'est ce que nous faisons exactement de la même façon pour le Québec que pour les autres provinces. Si les députés assis en face prétendent que nous n'aidons pas les Québécois pauvres, il en va alors de même pour les pauvres de l'Ontario. Nous réduisons l'impôt direct sur le revenu de ceux qui paient l'impôt fédéral et non pas des autres.

[Français]

ON DEMANDE LA DIMINUTION OU LA SUPPRESSION DE LA TAXE AU NIVEAU DU MANUFACTURIER

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné les très grandes difficultés qu'éprouve présentement notre pays, et je crains beaucoup que, si on ne règle pas cette question très prochainement, elle va continuer à s'aggraver comme elle l'a fait au cours de la dernière semaine; ma question est la suivante: Étant donné que la proposition faite par le gouvernement central aux gouvernements des provinces a pour objet d'alléger le fardeau des contribuables, d'augmenter leur pouvoir d'achat pour consommer davantage, afin de remettre notre économie sur la bonne voie, et telle est l'intention du gouvernement, étant donné qu'on ne se comprend pas entre gouvernements, est-ce que le premier ministre retiendrait la suggestion que j'ai déjà eu l'occasion de faire à la Chambre à l'effet de diminuer ou d'enlever totalement la taxe au niveau du manufacturier? On atteindrait par ce moyen le même but, et personne ne se plaindrait de l'attitude du gouvernement fédéral en voulant envahir un champ de taxation réservé aux provinces. Est-ce que le premier ministre serait prêt à retenir cette suggestion comme élément de solution?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, c'est une proposition valable. Je fais remarquer au député que les ministres des Finances de ce gouvernement ont fait cela à plusieurs reprises. Par exemple, ils ont supprimé la taxe des manufacturiers sur les vêtements d'enfants et sur d'autres biens de consommation, de même que sur les matériaux de construction. Alors la proposition du député a du sens. Simplement, cette fois-ci, parce que la taxe aux manufacturiers est une taxe non visible par les consommateurs, il arrive très souvent que plutôt que de réduire leurs prix, les manufacturiers empochent le résultat de cette baisse de taxe. Cette fois-ci, à la suggestion de plusieurs économistes, et notamment ceux de la province de l'Ontario, nous avons étudié le moyen de couper la taxe non pas chez le manufacturier, mais chez le consommateur, même pour qu'il puisse profiter directement d'une baisse des prix. Encore une fois, neuf provinces ont dit oui, la dixième, la province de Québec, a dit: On ne peut pas vous donner de réponse, on vous en parlera plus tard. Encore une fois je ne rejette pas la proposition du député, je veux simplement lui faire remarquer que lorsque nous essayons de coopérer dans le domaine du fédéralisme, on ne devrait pas être étonné qu'un gouvernement refuse de coopérer quand il